

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 61- 309 /PR-MCET

portant approbation des budgets programme d'emploi des crédits du Fonds de Soutien des Produits d'Exportation, 1er et 2ème exercice.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 29 Décembre 1960 portant nomination des membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 61-83/PR/MCET du 31 Mars 1961 portant création d'un Fonds de Soutien des Produits à l'Exportation ;

VU les Délibérations n° 1 et 2 en date du 3 Août 1961 du Comité Technique Consultatif du "Fonds de Soutien des Produits d'Exportation" portant proposition d'approbation des Budgets programme d'emploi du "Fonds de Soutien" ;

SUR la proposition du Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D É C R È T E :

ARTICLE 1er.- Les budgets programmes d'emploi des crédits du Fonds de Soutien des Produits d'exportation pour les exercices allant du 31 Mars 1961 au 30 Septembre 1961 et du 1er Octobre 1961 au 30 Septembre 1962, proposés par le Comité Technique Consultatif du Fonds de Soutien, sont approuvés tels qu'ils figurent aux tableaux annexés au présent décret.

ARTICLE 2.- Le Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme, le Ministre des Finances et du Budget, le Ministre de l'Agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS:

Présidence	15
Conseil Ministres	4
A.N.D.	2
M.C.E.T.	1
M.F.B.	1
M.A.P.	1
Trésorier-Payeur	1
Chambre Com.	1
Dir.S.E.	6
J.O.R.D.	1
A.F.P.	1

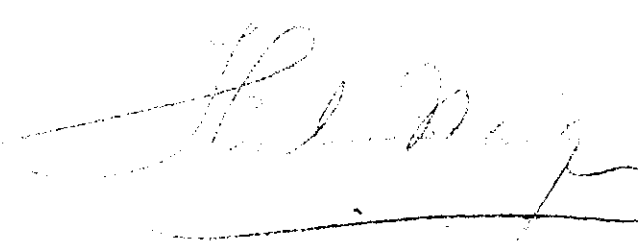

Hubert MAGA

TABLEAU N° 1

BUDGET PROGRAMME D'EMPLOI des CREDITS DU "FONDS DE SOUTIEN DES PRODUITS A L'EXPORTATION"

1er EXERCICE (31 MARS au 30 SEPTEMBRE 1961)

R E C E T T E S

D E P E N S E S

TITRE I - RECETTES ORDINAIRES

TITRE I - DEPENSES ORDINAIRES

<u>Chap.1er</u> - Versement du solde créditeur de l'ancien compte d'attente "arachides"	16.719.880	<u>Chap.I</u> - Fonctionnement	
<u>Chap.2</u> - Versement du solde créditeur de l'ancien compte "café"	P.M.	<u>ARTICLE 1er</u> -Personnel	
<u>Chap.3</u> - Cotisations professionnelles sur les arachides-	5.500.000	<u>Parag.a</u> : un agent comptable à 360.000l'an:	
<u>Chap.4</u> - Taxes de soutien instituées par le Décret 61/93/PR/MCET du 1.4.61	5.000.000	(2 mois) plus charges sociales	60.000
<u>Chap.5</u> - Taxes sur les sacs de jute instituées par le décret 61-89/PR/MCET du 31-3-61	1.000.000	29,41% du salaire brut	18.000
<u>Chap.6</u> - Recettes diverses imprévues	P.M.	<u>ARTICLE 2</u> - Matériel	
		<u>Parag.a</u> : frais de correspondance, et télé-	
		gramme	40.000
		<u>Parag.b</u> : fournitures de bureau	20.000
		<u>ARTICLE 3</u> -Déplacements	
		un voyage à PARIS en Septembre pour	
		assister à la conférence des Etats	
		Producteurs de café de la zone francs:	125.000
		<u>ARTICLE 4</u> -Participation aux frais des organi-	
		sations caféières internationales	50.000
		<u>Chap.4</u> - Opération de soutien	
		<u>ARTICLE 1er</u> -Coton soutien partiel local du	
		coton "MONO"	1.000.000
		<u>ARTICLE 2</u> -Café stockage de 250T.pendant 1 m.	250.000
		<u>ARTICLE 3</u> -Arachides remboursement à la SIOFA:	8.000.000
<u>Chap.1</u> - Emprunts	P.M.	<u>Chap.5</u> - ACTIONS SUBSIDIAIRES	P.M.
<u>Chap.2</u> - Subventions	P.M.	<u>Chap.6</u> - DIVERS IMPREVUS	200.000
	28.219.880	<u>Chap.7</u> - Versement de l'excédent des recettes à	
		un compte de réserve	18.456.880
		<u>TITRE II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u>	
		<u>Chap.1</u> - Remboursement des emprunts	P.M.
		<u>Chap.2</u> -Service des intérêts des dits emprunts	P.M.
		TOTAL DES DEPENSES	28.219.880

ARRETE Le présent BUDGET à la somme de : VINGT HUIT MILLIONS DEUX CENT DIX NEUF MILLIARDS HUIT CENT QUATRE VINGTS FRANCS en RECETTES et en DEPENSES.

TABLEAU N° II

BUDGET PROGRAMME D'EMPLOI DES CREDITS DES "FONDS DE SOUTIEN DES PRODUITS D'EXPORTATION"

2ème EXERCICE (1er OCTOBRE 1961 - 30 SEPTEMBRE 1962)

<u>R E C E T T E S</u>	:	:	<u>D E P E N S E S</u>
<u>TITRE I - RECETTES ORDINAIRES</u>	:	:	<u>TITRE I - DEPENSES ORDINAIRES</u>
<u>Chap. 1er</u> - Fonds de réserve montant à la clôture du précédent exercice	:	:	<u>Chap. 1er</u> - FONCTIONNEMENT
	:	:	<u>Article 1</u> - PERSONNEL
<u>Chap. 2</u> - Produits des taxes de soutien	:	:	un agent comptable à 360.000Fr l'an plus
	:	:	charges sociales
<u>Chap. 3</u> - Produits des taxes sur les sacs de jute	:	:	<u>Article 2</u> - MATERIEL
	:	:	<u>Parag. a:</u> Frais de correspondance et télé-
<u>Chap. 4</u> - Recettes diverses imprévues	:	:	gramme
	:	:	<u>Parag. b:</u> Fournitures de bureau
	:	:	<u>Article 3</u> - Frais de participation aux or-
	:	:	ganisations caféières internationales
	:	:	<u>Chap. 2</u> - OPERATION DE SOUTIEN
<u>TITRE II - RECETTES EXTRAORDINAIRES</u>	:	:	<u>Article 1er</u> - COTON - Soutien des prix du
<u>Chap. 1er</u> - Emprunts	:	:	coton "MONO"
	:	:	
<u>Chap. 2</u> - Subventions	:	:	<u>Article 2</u> - CAFE - soutien des prix
	:	:	stockage
<u>Chap. 3</u> - Versement de la quote part revenant au DAHOMEY après liquidation du Fonds de Soutien des Oléagineux en FRANCE	:	:	<u>Article 3</u> - ARACHIDE - Soutien des prix
	:	:	ajustement des intérêts moratoires dus à la SIOFA
	:	:	
	:	:	<u>Chap. 3</u> - ACTIONS SUBSIDIAIRES
	:	:	<u>Chap. 4</u> - DIVERS & IMPREVUS
	:	:	<u>Chap. 5</u> - Montant du Fonds de Réserve à la
	:	:	clôture du présent exercice
TOTAL DES RECETTES.....	:	:	
	:	:	<u>TITRE II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u>
	:	:	<u>Chap. 1er</u> - Remboursement des emprunts
	:	:	
	:	:	<u>Chap. 2</u> - Services des intérêts desdits em-
	:	:	prunts
	:	:	
	:	:	TOTAL DES DEPENSES.....
	:	:	

ARRETE LE PRESENT BUDGET EN RECETTES ET EN DEPENSES A LA SOMME DE: CINQUANTE SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE SIX MILLE HUIT CENT QUATRE VINGTS FRANCS (57.446.880).-